



# NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2024/021

Genève, le 17 janvier 2024

CONCERNE :

Questions relatives au commerce des spécimens non sauvages d'animaux et de plantes –  
Demande des co-présidents du groupe de travail intersessions conjoint du Comité pour les animaux  
et du Comité pour les plantes

1. La présente notification a pour objectif d'inviter les Parties et les organisations à remplir le questionnaire préparé par les co-présidents du groupe de travail intersessions conjoint du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes sur l'*Examen des dispositions CITES relatives au commerce des spécimens non sauvages d'animaux et de plantes*, qui figure à en annexe de la présente notification.
2. Merci de bien vouloir soumettre vos réponses à ce questionnaire par courrier électronique, en indiquant pour objet « Notification No. 2024/021 », au plus tard le **23 février 2024** à [thea.carroll@un.org](mailto:thea.carroll@un.org), [ac-cites@conabio.gob.mx](mailto:ac-cites@conabio.gob.mx) et [damianwrigleyipc@gmail.com](mailto:damianwrigleyipc@gmail.com).